

DECISION

OBJET : PERRECY - Indemnisation du sinistre du 13 novembre 2021 par SMACL Assurances

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juillet 2020, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le 13 novembre 2021, des barrières et des plots de sécurité situés chaussée de l'étang à PERRECY les Forges et appartenant à la Communauté urbaine, ont été arrachés par Monsieur Didier BEAUJARD lors d'un accident de la circulation,

Considérant qu'une déclaration d'accident a été effectuée par la Communauté urbaine auprès de SMACL Assurances, au titre de contrat « Dommages aux biens »,

Considérant que la compagnie d'Assurances SMACL Assurances nous a fait parvenir un règlement de 1.176,46 €,

Considérant qu'il convient d'émettre un titre de recette afin que la Communauté urbaine soit indemnisée du préjudice subi,

DECIDE ce qui suit :

- Un titre de recette sera émis à l'encontre de SMACL Assurances – 141 Avenue Salvador ALLENDE- 79031 NIORT, en règlement du préjudice consécutif au sinistre en date du 13 novembre 2021, des barrières et des plots de sécurité situés chaussée de l'étang à PERRECY les Forges, arrachés par Monsieur Didier BEAUJARD lors d'un accident de la circulation ;
- La recette d'un montant de 1.176,46 € sera imputée au budget principal sur le chapitre correspondant ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- La présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion ;

Fait à Le Creusot, le 26 septembre 2022

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 6 octobre 2022
et publié, affiché ou notifié le 6 octobre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.